



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2006/070

Genève, le 6 décembre 2006

CONCERNE:

Equipe spéciale CITES sur les grands singes

1. L'équipe spéciale CITES sur les grands singes s'est réunie au siège du PNUE, à Gigiri (Kenya), du 31 octobre au 2 novembre 2006. Lors de ses discussions sur le commerce illicite des grands singes, elle a noté que les informations sur la nature de ce commerce sont insuffisantes. En conséquence, les membres de l'équipe spéciale ont préparé un formulaire sur le profil des pays pour réunir des informations des Parties. Vous trouverez ci-joint une copie de ce formulaire.
2. Le formulaire sera communiqué par la CITES, le Projet PNUE/UNESCO sur la survie des grands singes (GRASP), l'OIPC-Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Les informations recueillies seront réunies et analysées par le Secrétariat CITES, l'OIPC-Interpol et l'OMD pour préparer un document d'information qui aidera les agences pertinentes à lutter contre le commerce illicite des grands singes.
3. Si le formulaire sur le profil des pays doit être rempli en premier lieu par les Etats de l'aire de répartition des grands singes, l'équipe spéciale estime que les pays de consommation et de transit sont eux aussi susceptibles de disposer d'informations précieuses; elle encourage donc tous les pays où il existe un commerce illicite de grands singes à fournir les informations demandées sous un quelconque point du formulaire.
4. Les informations devraient être communiquées au Secrétariat CITES d'ici au 31 janvier 2007.